

Edito du Président

L'année 2014, et sans doute l'année 2015 le sera plus encore, a été marquée par un mélange d'incertitudes et de certitudes au milieu desquelles SNL doit naviguer.

Les certitudes d'abord : une précarité croissante associée souvent à des pertes majeures que sont celles de son emploi, du lien familial et de son logement. Le lien social se desserre et il est de plus en plus urgent de le recréer.

Face à cela les incertitudes grandissent sur les ressources que peuvent, et veulent, affecter les projets de redistribution sociale. Ainsi, on entend parfois remettre en cause, non seulement l'efficacité des aides sociales, ce qui est pertinent, mais leur utilité elle-même et leur volume.

Pour tous ceux qui n'ont ni ressources ni perspectives, c'est une gifle que nous avons dénoncée en son temps en protestant contre la menace de blocage des minimas sociaux.

Une autre source d'incertitude est liée à l'organisation des collectivités, avec le nouveau découpage des cantons, les nouvelles intercommunalités ; c'est le nouveau contour des responsabilités des divers niveaux de ce découpage en matière de logement et d'aide sociale pour ce qui concerne SNL.

L'utilité de SNL ne s'est jamais autant imposée, cela est une certitude. Tout aussi certain est le fait que la proposition d'un toit pour ceux qui sont démunis est le plus souvent indissociable de la reconstruction de liens sociaux et de l'offre de quelques lieux d'espoir d'un avenir tout simplement « normal ».

L'extrême importance de relations durables d'entraide avec son voisinage immédiat fait que notre action au niveau des Groupes Locaux de Solidarité est le fondement de la « méthode SNL ». C'est en priorité à ce niveau que nous devons nous développer, en capacité d'accueil et en solidité, au

coude à coude, bénévoles et professionnels ; de même les Groupes Locaux ont besoin de s'épauler les uns les autres.

Nous devons renforcer notre organisation pour cela. Enfin, le savoir et le savoir-faire de SNL doivent être plus largement reconnus et partagés. Pour cela les SNL des divers Départements doivent apparaître unies et ce combat qu'elles partagent doit être très visible. Le nouveau site Internet de SNL est une avancée importante de notre mode de communication, à la fois en interne et vis-à-vis de l'extérieur. SNL est plus présente dans les médias et, récemment, deux revues spécialisées de l'immobilier présentent le faible coût d'un logement de SNL comme une (des) solution(s) pour faire face à l'afflux des demandes qui suivent la sortie de la période d'hiver. Un groupe de travail de l'Union SNL a pour mission d'harmoniser nos prises de paroles et de soutenir la participation, l'implication des SNL des Départements aux grands événements publics. C'est un chantier de longue haleine, ouvert depuis plus d'un an, auquel l'Essonne contribue très activement. Nous avons besoin d'un partenariat fort avec les collectivités et les pouvoirs publics. Ils financent la majeure partie de l'accompagnement social et des investissements immobiliers et qui nous adressent de très nombreuses demandes dont nous ne pouvons satisfaire que moins de la moitié.

Jusqu'à présent ce partenariat en Essonne est très constructif, aux trois niveaux principaux : les municipalités, le Département au travers de son Conseil Général – ou Départemental, et l'Etat et sa représentation par la Préfecture.

Les deux premiers niveaux ont vu des changements majeurs depuis un peu plus d'un an.

A nous de nous activer, à tous niveaux, pour que ces liens conservent leur qualité.

Hervé de Feraudy

Pour les membres actifs : Je soussigné.....
membre de SNL Essonne, constitue pour mandataire
à l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale du 11 Juin 2015 pour statuer sur l'ordre du jour mentionné
dans la convocation.

Fait à : le : Signature :

Programme

Assemblée Générale

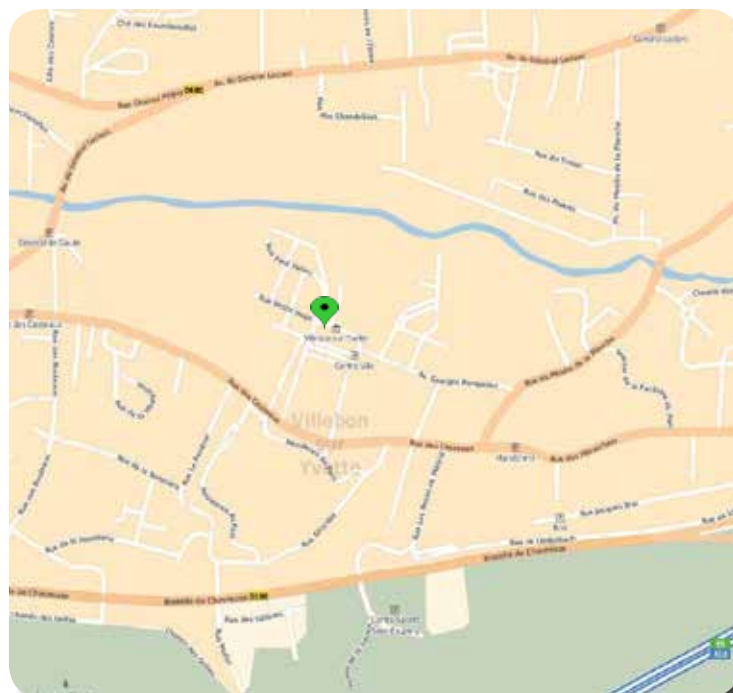
**Le jeudi 11 juin 2015 à Villebon-sur-Yvette
Hôtel de Ville - Salle des mariages - Place Gérard Nevers**

Déroulé

Le 11 Juin 2015, à Villebon-sur-Yvette

18h30	Accueil
19h – 20h15	Assemblée Générale Rapport moral et d'activité Rapport financier Résolutions (cf p 12) Renouvellement du CA
20h15 – 22h30	Échanges Solides et solidaires

Adresse



Accueil : 18 heures 30

Début de l'Assemblée Générale : 19 heures suivie du débat à partir de 20 heures 15 : « Solides et solidaires » : c'est quoi pratiquement ? Comment mieux nous organiser ?

Des besoins immenses, une compétence reconnue pour SNL, des solutions économes, une efficience sociale.

Tout cela a été dit et répété. Comment croître, être plus efficaces et maintenir l'humain au cœur du projet ?

Cela ressemble à la quadrature du cercle et reste pourtant, dans l'esprit du projet initial : c'est encore une utopie à laquelle nous croyons.

Comment nous y prendre ? C'est de cela que nous voulons débattre afin d'enrichir une réflexion amorcée par l'équipe salariée, au CA, au sein des Groupes et dans les Intergroupes.

Pensez à apporter à boire et de quoi vous sustenter si besoin

Rapport moral et d'activité

Les familles

Fin 2014, 2 064 ménages ont bénéficié d'un logement SNL en Essonne. 1 626 d'entre eux en étaient sortis et 95 avaient accédé à un logement adapté SNL, plus durable, dont 30 en pension de famille.

Entrées et sorties 2014

« Seuls » 103 ménages sont entrés dans notre dispositif en 2014, en baisse de 56 par rapport à 2013. Une diminution qui s'explique :

- par un nombre de sorties inférieur (116 en 2014 pour 139 en 2013)
- par la fermeture d'un immeuble
- par une moindre mise en service de nouvelles opérations

Pour mémoire, ne sont pas comptées dans ces entrées, celles qui sont intervenues à Pussay.

Elles ont toujours pour origine :

- les services du département pour 30%
- les communes pour 23%
- les collecteurs, associations partenaires et Préfecture pour 21%
- les groupes locaux et le siège pour 8%
- les candidatures directes pour 18%

Et tous ces ménages relèvent du Plan Départemental d'Actions pour Les Personnes Défavorisées (PDALPD).

Le taux de sortie reste satisfaisant, même s'il est en légère baisse. La situation économique actuelle ne favorise pas le retour à l'emploi, même à temps partiel, souvent demandé par les bailleurs. Et le turn-over dans les logements sociaux reste faible. Et les constructions sont toujours en deçà des besoins.

Les sorties se font toujours avec un quota plus important sur les contingents des Mairies.

Celles-ci reconnaissent ainsi notre utilité sociale, notre sens de l'engagement et la pertinence de nos actions en faveur du logement des plus défavorisés.

Mais, notre partenariat ne se limite pas aux communes. Les services du département et de l'Etat sont toujours aussi présents, actifs et à notre écoute. C'est le résultat d'une réussite de l'action des bénévoles présents dans les différentes instances locales et de celle des salariés, en lien avec tous les services de l'action sociale et du logement.

Les ressources

A l'entrée dans nos logements, les ressources de tous les ménages sont inférieures au seuil de pauvreté. Cette situation est la conséquence de la crise économique, de la montée du chômage et de l'augmentation des charges énergétiques entre autres. Le gel des APL (Aides Personnalisées au Logement) et du forfait charges pèse lourdement sur le budget de nos locataires et leur « reste à vivre » est en diminution constante.

Quelques données sur les ménages

- 505 ménages ont occupé un logement SNL Essonne en 2014, représentant 1 333 personnes, dont 703 enfants.
- 47% de ces familles sont monoparentales, pour 36% en 2004.
- 124 personnes (20% des titulaires d'un contrat d'habitation) ont entre 50 et 69 ans et 5 ont plus de 70 ans. Seules 13 d'entre elles ont un conjoint, ce qui explique la difficulté à trouver un logement de sortie, adapté en loyer et charges à leurs ressources. La notion de temporaire ne peut s'apprécier sur du court terme et certains d'entre eux n'accéderont pas au droit commun.
- 252 adultes (40%) ont un emploi, 52% en CDI temps plein, 8% en CDI temps partiel, 28% en CDD et 12% en intérim.

Sur les 703 enfants,

- les 2/3 (464) ont moins de 13 ans
- 141 d'entre eux (20%) sont majeurs dont 38 ont plus de 25 ans.

Ceux qui ont des ressources, travail ou autres, participent aux charges du foyer et « sécurisent » ainsi leur(s) ainé(s) au quotidien.

Les vacances

Le taux de vacances, notamment celui lié aux attributions, continue à diminuer. Merci à tous.

Au 31 décembre, 18 logements étaient inoccupés :

- 1 est en reconstruction
- 7 sont murés, en attendant une réhabilitation complète de l'immeuble, très fortement dégradé après 1 an de squat
- 4 non attribués suite à des sorties en fin d'année
- 6 étaient en remises en état.

Rapport moral et d'activité

Candidatures

894 demandes ont été enregistrées en 2014, en diminution de 96 par rapport à 2013. Moins de dossiers nous sont adressés, car les MDS (Maison Départementales des Solidarités) et les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) privilégient le SIAO Insertion (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) et évitent les « doublons ».

Mais, le nombre global de personnes en difficulté de logements reste en progression.

Les recours hébergement adressés à la commission de médiation et la file active du SIAO en attestent.

Toutes les candidatures qui reçoivent un avis plutôt négatif du directeur sont revues le mardi matin, après les réunions de secteur. Peu d'entre elles sont infirmées par les relecteurs, bénévoles présents et professionnels.

SNL peut aller vers les plus démunis des plus démunis, mais quelques-uns d'entre eux nécessitent une prise en charge dans une autre structure, avant de pouvoir intégrer notre dispositif.

La diminution du temps de l'accompagnement par les professionnels de SNL ne permet plus de prendre en charge les situations les plus compromises.

Et l'intervention de professionnels autres, en amont, permet que le règlement de certaines difficultés soit déjà engagé.

Les salariés

Arrivées, départs, pauses temporaires ...

4 départs et 2 arrivées en 2014 :

- à la Maîtrise d'Ouvrage, Frédéric MASSIN remplace Jean-Luc RAVOISIER
- une nouvelle TS, Mary REGLET, venue remplacer Nadège PRINTEMPS partie en province après 10 années de présence
- 2 salariés ont fait valoir leur droit le 31 décembre à une retraite bien méritée, après une vie professionnelle riche, Michel MARTINEZ et Lorenzo GUTIERREZ, après respectivement 10 et 9 ans de collaboration.

De grands remerciements à ces 4 professionnels qui sont su s'impliquer et s'investir dans le projet SNL sans rester de simples salariés, donnant de leur temps sans compter.

Salut à vous 4, bon vent dans vos projets et sachez que ce fut un grand plaisir de collaborer avec vous.

Focus sur l'entretien

Ce service de SNL est bien souvent l'objet de critiques de part et d'autres. Mais, il peut être intéressant de regarder de plus près tout ce qu'il doit gérer :

- 116 sorties donnent 116 états des lieux, effectués par les bénévoles ou les travailleurs sociaux, mais aussi quatre-vingts visites et une soixantaine de réparations multiples ou remises en état, avec, pour tout ce qui n'est pas fait en interne, négociations de devis avec les entreprises, suivi des travaux et des factures
- 797 demandes d'intervention sur des logements occupés
- Un parc de 130 chaudières individuelles ou collectives et ses problèmes de plomberie (fuites, réfection ...)
- Un parc d'espaces verts à gérer en l'absence de bénévoles ou en lieu et place des locataires
- Des sinistres à gérer, relations avec l'assureur, l'expert, les entreprises
- La saisie informatique de toutes les interventions
- Le retour des visites annuelles
- Les contacts avec les bénévoles et les prises de rendez-vous avec les locataires.

Sur une année de 365 jours, une personne travaille, déduction faite des congés payés, des RTT et des jours fériés, 200 jours. Le temps de travail d'un homme d'entretien se décompose en 4 parties :

- la route et ses embouteillages : 25%
- l'approvisionnement en matériaux, outillages et fournitures : 20%
- les réunions ou formations : 10%
- les relations : 5%
- les interventions et les chantiers de toutes natures : 40%

Ne sont pas compris, tous les travaux effectués par les bénévoles.

Et pour faire tout cela, 1 coordinatrice et 3 hommes d'entretien. Sincèrement, BRAVO.

Les logements

Au 31 décembre 2013, SNL Essonne gère 446 logements.

Evolutions 2014

En 2014, SNL Essonne a disposé de 4 logements supplémentaires, 1 à Plessis-Pathé en acquisition réhabilitation, 2 à Gometz-le-Châtel en bail emphytéotique avec la commune et 1 à Sainte-Geneviève-des-Bois en bail à réhabilitation avec un particulier.

2 logements mis à disposition ont été rendus à leur propriétaire, 1 à Villebon à la commune, pour sécuriser l'accès à un groupe scolaire et 1 Athis-Mons à un privé.

Au 31 décembre 2014, SNL Essonne gère donc :
 $446 + 4 - 2 = 448$ logements

• Logements SNL Union	60
• Logements SNL Prologues	354
• Logement SNL Essonne	1
• Logements mis à disposition	23
• Logements sous bail associatif	4
• Logements HLM sous convention	6
Total	448

Avec, sur les 415 logements SNL ($60 + 354 + 1$), 339 (82 %) en pleine propriété et 76 (18 %) sous bail emphytéotique (BE) ou à réhabilitation (BAR) ou à construction (BAC) d'une durée de 18 à 32 ans.

Remarques :

- ne sont pas pris en compte les logements de la résidence accueil livrée à Pussay. Cette opération est gérée directement par l'ALVE, devenue actionnaire de SNL Prologues, au même titre qu'une SNL départementale.
SNL Essonne a réalisé le montage financier et la maîtrise d'ouvrage de cette opération
- Le logement de Sainte-Geneviève-des-Bois est loué à une association intervenant dans la mise à l'abri de femmes victimes de violences et elle se charge de l'accompagnement des résidentes.

Au 31 décembre 2014, 119 nouveaux logements sont en préparation :

Sur ces 119 nouveaux logements, 83 sont en pleine propriété (dont 30 pour des associations partenaires) et 36 sous bail (dont 7 avec une association partenaire, 15 avec des mairies, 9 avec des particuliers, 5 avec la FAP), et 16 sont neufs pour 103 à réhabiliter.

A ce jour, 32 logements ont été réalisés pour d'autres associations et 37 sont en préparation. D'autre part, une résidence accueil en plus des quatre pensions de famille existantes, ouvrira ses portes en 2015. Ce qui fera 38 logements dédiés à cette forme d'accueil.

- 33 en travaux (10 à Massy, 5 à Lardy, 6 à Morsang-sur-Orge, 7 à Auvers-Saint-Georges, 1 à Villebon-sur-Yvette, 4 à Bures-sur-Yvette)
- 38 sont en attente de notification de subventions (2 à Juvisy sur Orge, 5 à Boissy-le-Sec, 1 à Breuillet, 3 à Auvers-Saint-Georges, 6 à Etréchy, 9 à Arpajon, 6 à Linas, 6 à Morsang-sur-Orge)
- 48 sont en préparation (26 + 5 à Montgeron, 6 à Milly-la-Forêt, 5 à Saint-Michel-sur-Orge, 6 à Fontenay-les-Briis)

Les loyers

Ils sont inférieurs à 6 € le m², donc à 265 € par mois pour un logement de 44 m² en moyenne.

Et les charges sont équivalentes à 1,5 fois le forfait CAF, qui devrait être doublé au 1er janvier 2015 pour les logements très sociaux accompagnés.

Début mars 2015, cette disposition n'est toujours pas appliquée, « faute de moyens informatiques ».

Les investissements

Pour les 440 logements livrés et les 71 engagés, soit 511 logements, l'investissement total s'élève à 47 807 033 € pour 22461 m², soit une moyenne par logement de 43,9 m² et de 2 128 € le m².

Le total des immobilisations financières, fonds propres, auprès de SNL Union et de SNL Prologues représente 7 523 025 €, soit une augmentation de 600 601 € en 2014.

Il est couvert par l'ensemble de la collecte des groupes locaux et par les apports des mairies et des fondations, dont la FAP essentiellement.

Nous remercions une nouvelle fois tous les donateurs qui participent directement à la création de logements pour les plus démunis, qui permettent de faire vivre notre projet et surtout de trouver une solution de logement pour ceux qui en sont privés.

Mais, il faut rester vigilant. En effet, dans le montage des opérations immobilières, nous devons diminuer au maximum la part d'emprunts, pour assurer au mieux la pérennité de notre fonctionnement.

Rapport d'activité vie associative

«Le logement, une des réponses à la misère? »



Comment faire connaître l'action de SNL, parler du mal logement et rendre perceptible ces notions à un public autre que celui réuni à l'occasion de conférence ou autre manifestation traitant du problème du mal logement ?

Il nous a semblé que nous associer à la Journée du refus de la Misère était une bonne accroche.

C'est pourquoi nous avons choisi d'aborder ce sujet à travers la projection de films récents traitant de la rue, du manque de logement, ainsi que du recours aux associations humanitaires pour se nourrir.

Les films ont été projetés sur les villes de Brétigny, Arpajon & Dourdan. C'est donc autour de :

« *Au bord du monde* » réalisé par Claude Dexel et Sylvain Leser

« *Louise Wimmer* » réalisé par Cyril Mennegun

« *Se battre* » réalisé par Jean-Pierre Duret

qu'à l'issue de chaque projection un débat a été engagé avec la salle et avec des membres d'Agir Tous pour la Dignité Quart Monde (ATD Quart Monde), de la Fondation Abbé Pierre (FAP) et de SNL Essonne.



Notre objectif étant de faire connaître SNL au plus grand nombre, le lendemain, nous avons prolongé l'action de la soirée du 17 octobre par la tenue de stands présentant l'action de SNL de façon ludique :

- Confection de briques en papiers pour construire une maison. Par un jeu de pliage, chaque enfant confectionnait une ou plusieurs briques qui servaient à monter les murs de la maison et nombre de maisons ont été ainsi réalisées dans la matinée.
- Faire dessiner des maisons aux enfants des écoles.

Pour clore ces deux jours de festivités, ceux des locataires, salariés et bénévoles qui voulaient s'initier à l'art du jonglage et autres acrobaties se sont retrouvés sous le chapiteau du Cirque.



Ensuite, le plus grand nombre a assisté au spectacle donné par les professionnels.



Rapport d'activité vie associative



Et enfin, chacun a pu se restaurer avec tous les gâteaux, quiches, pizza, salades et autres mets délicieux apportés par les spectateurs.

Ce fut une très belle journée où la météo avait décidé de nous offrir un temps très agréable.

En résumé les objectifs ont été atteints : les débats furent intéressants, les stands d'information animés et le spectacle du cirque nous a fait rêver. Encore une fois, SNL Essonne a su démontrer, qu'avec peu on peut faire beaucoup, si la mobilisation est présente.

Merci à tous pour le travail fourni ainsi que pour votre enthousiasme sans lesquels ces deux jours n'auraient pas pu être organisés.

Missions de notre Chargée de Mission vie associative

En 2013 les perspectives de réalisation de logements ont augmenté ; il fallait donc dans chacune des villes où SNL crée de nouveaux logements générer de nouveaux Groupes Locaux de Solidarité (GLS).

Mais par ailleurs les GLS déjà anciens rencontrent parfois de grosses difficultés.

Face à ces situations, le Conseil d'Administration a décidé l'embauche d'une personne dédiée à ces missions.

C'est dès août 2013 que nous avons accueilli Marion Primard, pour s'atteler à cette besogne. La création d'un GLS ne se fait pas de façon spontanée, c'est une tâche qui demande une très bonne connaissance du projet SNL et de la sociologie de la ville d'accueil des logements.

Pour mener à bien cette mission Marion n'a pas manqué du dynamisme, d'enthousiasme et de ténacité.

Un autre volet de sa mission est la redynamisation des GLS qui, au fil du temps et pour certains d'entre eux, ont perdu leurs bénévoles.

De ce fait, l'action SNL auprès des locataires repose presque exclusivement sur les travailleurs sociaux du secteur.

C'est en travaillant avec ces derniers et les acteurs locaux des villes concernées que dans plusieurs d'entre elles des embryons de GLS sont à nouveau présents.

Marion prend aussi une part active dans la communication de SNL Essonne.

Elle ne rechigne pas à donner les coups de main nécessaires dans les domaines non prioritaires de son activité, mais il faut que chacun se discipline et ne sollicite pas trop Marion pour ceux-ci.

Merci et bravo à Marion pour le travail accompli durant cette année.

Intergroupes

Cette année encore le fonctionnement des intergroupes n'a pas été identique sur tout le territoire.

Là où leur fonctionnement était rôdé, les mutualisations sont plus nombreuses. Le nombre de bénévoles dans les GLS, la proximité géographique sont des éléments fédérateurs ou à l'inverse rendent le fonctionnement en intergroupe plus difficile.

Lorsque le fonctionnement est rôdé, nous assistons à une vraie mutualisation de certaines tâches : par exemple entraide pour assurer les visites annuelles des logements, rédaction de courrier commun dans le cadre de la campagne de dons.

Les changements qui vont intervenir très prochainement dans le paysage territorial vont nous obliger à revoir vraisemblablement la composition de nos intergroupes.

Rapport d'activité vie associative

Les réunions des responsables de GLS

Le rythme est pris, elles sont au nombre de deux par an. Au cours de l'année, ces temps forts permettent échanges d'information sur la vie de SNL à tous les niveaux : local, départemental et de l'Union. La présence des responsables des GLS y est toujours régulière. Ils sont indispensables pour mener à bien la réflexion sur les changements d'organisation que devra effectuer SNL compte-tenu des changements intervenus au niveau du département ainsi que les découpages des nouveaux territoires.

Chantal Penarguear

Vice-Présidente en charge de la Vie Associative

La formation

Au cours de ces 4 dernières années, il apparaît qu'un nombre de plus en plus grand d'entre nous ont perçu le besoin ou l'intérêt de participer aux formations proposées. Elles nous permettent de vivre notre engagement, notre investissement à SNL de façon plus efficace et donc plus satisfaisante pour nous-mêmes, espérons pour les locataires, pour l'association elle-même et, disons-le, pour la société.

En effet pour cette année 2014-15 (excusez je suis vraiment très scolaire !) une bonne centaine de bénévoles a participé à au moins une formation dans l'année, certains même à deux ou trois, alors que sur la période 2010-2012 il y en a eu 72. Et nous avons dû refuser, ou au moins mettre en attente, plusieurs demandes, les limites fixées par la taille de la salle de Marolles étant largement atteintes.

Ces participants proviennent de 28 groupes différents sur les 35 groupes existants et le taux de satisfaction est bon, même très bon (je sais que les participants sont gentils dans les fiches d'évaluation). L'une d'entre elles m'a dit à la fin des trois formations qu'elle a suivies, à quel point elle a apprécié et qu'il faut vraiment qu'on continue.

Comme depuis plusieurs années, nous avons une formation sur les métiers de SNL. Les thèmes abordés ont été en premier lieu l'accueil des nouveaux. Cette formation est fondamentale, même si un accueil est fait au sein du GLS, pour

faire connaissance avec l'association, apprendre comment elle fonctionne, ce qu'on peut y faire, comment un nouveau va pouvoir trouver sa place.

Nous avons eu cette année 2 sessions de ce type, à Marolles, et une un peu différente, dans le cadre d'un intergroupe, où des moins nouveaux étaient eux-aussi très satisfaits. Cette année a été retenue « Comment crée-t-on un logement à SNL ? ».

Merci à Valérie, car on sait tous à quel point ton temps est compté.

Puis trois formations ont été liées à notre présence aux côtés des locataires, « L'aide relationnelle : quelle présence, quelle écoute au-delà de l'aide concrète ou matérielle? », « Comment vivons-nous la différence culturelle à SNL? » et « Quelle attitude adopter devant les conduites addictives ? ».

Elles ont été assurées par des professionnels, sur 2 journées entières pour la première et une seule pour chacune des deux suivantes.

La formation « Aide relationnelle » avait déjà été proposée l'année précédente, mais son succès avait été tel que nous avons fait le pari de la reprendre, avec le même succès.

Notre souci est de chercher à répondre à la demande, pas toujours explicite des bénévoles, (thèmes, durée, jour de la semaine, horaires, lieu).

Quel formateur faire intervenir : un professionnel rémunéré, ou un bénévole de SNL ou un bénévole extérieur ?

Cette année, le coût des formations a été de 2 138€, consacrés uniquement la rémunération des formateurs professionnels. A ce coût, s'ajoutent les rémunérations et charges des salariés de SNL qui participent à la préparation ou animent certaines sessions. Nous espérons bien une subvention par l'intermédiaire du Fonds de dotation de SNL-Union.

Et une demande de financement a été faite sur le FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) de la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale), pour 2015. Nous essayons de panacher les formations sur une ou deux journées entières, entre samedi et soir de semaine.

Rapport d'activité vie associative

Mais nous sommes bien conscients que nous ne pouvons satisfaire tout le monde. En tous cas, ne craignez pas de vous exprimer, en particulier sur les thèmes que vous souhaiteriez.

La participation de salariés, le plus souvent des TS à certaines formations a été appréciée.

Nous envisageons de la développer.

Nous aussi, bénévoles, avons besoin d'être accompagnés dans nos missions à SNL !

Nous le sommes au sein d'un groupe local, et par les salariés, mais les formations, une autre forme d'accompagnement, sont indispensables.

Pour le contenu des formations elles-mêmes ou ce qu'en retiennent les participants, vous êtes invités à lire le n° de mars de *La Lucarne*.

Pour l'équipe Formation,
Marie-Françoise de Feraudy

Partenariats

SNL cherche à multiplier les partenariats autour du problème de l'accès au logement pour les plus démunis. A ce titre nous avons été sollicités par une association de l'Essonne, l'Association ATTENTE, qui a créé des logements pour des familles qui n'ont rien, avec, en modalité d'accompagnement, une participation à un réseau de savoirs.

Cette action est tout à fait dans l'esprit de SNL. L'association était parvenue à un tournant, avec les départs de grands animateurs, et proposait de céder son patrimoine, de plusieurs logements, à une association de type SNL, pourvu que l'esprit de son projet soit respecté.

Nous avons donc eu plusieurs contacts avec l'Association ATTENTE et nous avons visité les lieux. Malheureusement, les logements étaient éloignés des centres d'activité et des transports, au Sud d'Etampes, dans un secteur où nous avons très peu de Groupes Locaux.

N'étant pas capables d'assurer un accompagnement qui respecte l'esprit du projet initial, nous avons dû renoncer à ce partenariat. C'est une expérience négative et difficile à vivre, mais elle nous a permis de mettre le doigt sur la nécessité d'une présence locale suffisante et bien organisée pour être fidèles à notre charte.

Hervé De Feraudy
Président

SNL Union

SNL Union, association des associations SNL départementales, est en charge d'animer et représenter SNL, mettre en place, coordonner et gérer des services communs, favoriser le développement de SNL dans d'autres territoires et prendre part à l'évolution de l'opinion et des politiques publiques pour le droit effectif de tous à un logement décent. Chaque département a deux représentants au Conseil d'administration : Hervé de Feraudy et Michel Enjalbert pour l'Essonne.

Ce beau programme nécessite de faire union sans dilapider la richesse des diversités territoriales - sociologiques, politiques et historiques - marquées par les fortes personnalités à l'origine des SNL départementales.

Chaque évolution ou nouveauté demande donc beaucoup de concertation et de temps pour rapprocher les points de vue et vos représentants ont essayé d'y apporter la contribution de SNL Essonne avec souvent le sentiment de peu avancer. Pourtant la place manque ici pour un inventaire complet des nouveautés de 2014.

En 2014, les services communs se sont étoffés avec un renouveau de la commission Parole et Positionnement Publics, la création du pôle MOI (Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion), le recrutement d'une chargée de financement, la décision de recrutement d'un directeur de SNL Union.

Des chantiers initiés il y a plusieurs années ont trouvé un premier aboutissement positif : pré-agrément du Comité de la charte, nouveau site internet commun à tous les départements, retombées concrètes de l'étude d'impact social. Sans oublier les projets de renforcement du sentiment d'appartenance : décisions et préparation du rassemblement SNL du 30 mai 2015, publications de l'Essentiel en mai et de SNLien en octobre...

Che va piano va sano, paraît-il, ainsi va l'Union.

Michel Enjalbert
Vice Président chargé des relations avec l'ensemble des composantes de SNL

Charges	2014	Prévu	2013	Produits	2014	Prévu	2013
60 - Achats fournitures	29	40	35	70 - Ventes - Prest. Serv.	2 086	2 198	2 017
61 - Services extérieurs	1 510	1 666	1 535	Loyers reçus	1 253	1 316	1 208
Location	589	690	593	Récup. Charges	563	580	545
Charges locatives	515	600	561	ALT	72	72	72
Entretien et réparations	244	230	226	Prestations services	168	180	176
Assurance	143	131	131	sur opérations	30	50	16
Divers	19	15	24	74 - Subventions exploit.	1 385	1 389	1 328
62 - Autres services ext.	186	161	180	MOUS	204	201	224
Honoraires et intérim	36	50	50	FSL accompagnement	431	420	507
Publication	15	10	11	FSL gestion locative	324	340	175
Frais de déplacement	45	45	43	Conseil Général		37	50
Frais poste et communication	38	40	38	Communes	55	50	57
Services bancaires	1	1	1	DDCS	247	246	246
Divers (dont RDL, mécénat)	51	15	37	Réserve Parlementaire	31	23	
63 - Impôts et taxes	156	155	170	AVDL	52	42	42
Taxes sur salaires	85	90	102	AVS	27	30	13
Formation	26	15	19	Autres fondations	14		14
Taxes foncières	45	50	49	75 - Autres produits	126	20	202
64 - Charges de personnel	1 516	1 477	1 461	dons	47	20	46
Rémunérations	1 038	1 001	992	Subvention BAR	79		156
Charges sociales	455	452	447	76 - Produits financiers	2	5	7
Autres charges	23	24	22	77 - Produits exception.	17	20	13
65 - Charges diverses	165	74	239	sur opérations	2		
Pertes sur créances	72	60	69	sur exercices antérieurs	15	20	13
Subvention Prologues	79		156	78 - Reprises provisions	80	85	103
Autres (dont cotisation SNL)	14	14	14	sur locataires débiteurs	65	85	103
66 - Frais financiers	3	5	4	sur risques	15		
67 - Charges exception.	34	10	14	79 - Transfert de charges	77	50	52
68 - Dotations et provisions	152	128	126				
Dotation amortissement	51	55	53				
Prov. Locataires débiteurs	50	65	65				
Autres	51	8	8				
Total	3 751	3 716	3 764	Résultat	22	51	-42

total des dons collectés pour l'investissement en 2014 : 254 637,27 €

Bilan 2014 (k€)						
Actif	2014	2013	Passif	2014	Apr affect	2013
Immobilisations incorporelles	13	3	Fonds associatifs	4 042	4 042	3 729
Immobilisations corporelles	572	591	Réserves d'acquisition	2 656	2 911	2 535
Immobilisations financières	7 026	6 646	Report à nouveau	5	27	5
<i>Titres SNL Prologues</i>	7 016	6 635	Résultat 2014	22		
<i>Dépôts garantie</i>	10	11	Dons 2014	255		
Sous total	7 611	7 240	Subv et dons bureaux	405	405	405
Créances	1 146	676	Prêts long terme	203	203	199
<i>Locataires débiteurs</i>	155	152	Prêts CA	150	150	166
<i>Subv à recevoir et autres</i>	991	524	Sous total	7 738	7 738	7 039
Disponibilités	969	1 268	Prêts court terme	283		264
Charges constatées avance	2	6	Provisions	117		81
			Autres dettes	1 590		1 806
			Produits constatés d'avance			
TOTAL	9 728	9 190	TOTAL	9 728		9 190

Rapport financier

SNL Essonne établit des comptes en respectant le plan comptable des associations. Les comptes ainsi que les documents soumis à l'assemblée sont présentés à la certification de notre commissaire aux comptes. Ce rapport et les tableaux de la page précédente en font une présentation simplifiée.

Les produits

La progression des ressources provient essentiellement de notre activité. Les subventions de fonctionnement correspondent à peu de choses près aux prévisions et l'Etat, le Département (le FSL) et les communes respectent leurs engagements.

Un grand merci pour ces soutiens, confirmant la qualité de notre engagement et l'efficacité de notre dispositif.

Le temps donné par les bénévoles, pour la proximité, les travaux d'entretien, la mobilisation citoyenne et la représentation équivaut cette année à 41 (38) en 2013 ETP (Equivalent Temps Plein).

Merci de cette générosité qui permet au projet SNL de vivre pleinement en Essonne.

Les charges

Toujours aussi bien maîtrisées et quasi conformes aux prévisions.

Mais cette maîtrise, nécessaire pour le résultat d'exploitation, ne s'obtient qu'avec des « sacrifices » :

- salariés de plus en plus surchargés
- dépenses d'entretien reportées
- travaux effectués par l'équipe.

Merci à vous professionnels, qui ne vous contentez pas de votre salaire et qui donnez et militez car vous êtes engagés dans le projet SNL.

Informations

Le coefficient entre le salaire le plus important et le plus faible de l'association est de 2,52 en 2014, pour 2,58 en 2013. Les cinq salaires les plus importants représentent un total de 260 613 €, en progression de 0,76% (1 973 €).

Les administrateurs ne perçoivent pas d'indemnité et ne sont pas remboursés de leurs frais de déplacement. Enfin, il n'y a pas de conflit d'intérêt entre les fournisseurs ou prestataires et un membre de l'association.

Le résultat et le report à nouveau

Le résultat de l'année 2014 est arrêté à 22 022,30 €, prenant en compte une provision pour risques de restructuration de 50 000 €.

Le fonds de roulement

Le fonds de roulement redevient positif de 127 k€, signe d'une bonne gestion.

Les fonds propres

La crise économique n'affecte pas les dons, supérieurs aux années précédentes. Quelques nouveaux et généreux donateurs nous permettent d'atteindre ce résultat.

Tous ces dons, conformément à notre engagement, sont investis dans la création de logements.

Les communes participent à la constitution de ces fonds propres, en apportant 5% du coût des opérations en acquisition et quelques fois pour les baux à réhabilitation ou construction. La Fondation Abbé Pierre, toujours fidèle à ses engagements, continue à apporter son soutien financier dans le montage des dossiers.

Le Fonds de dotation SNL

Ce fonds a été créé en 2011 pour éviter que plusieurs SNL départementales contactent une même fondation pour obtenir des subventions, et se retrouvent en concurrence.

SNL Essonne a bénéficié en 2012 et 2013 de quelques subventions collectées dans ce cadre, pour un total de 125 980 € (9% de la collecte du Fonds) dont 13 830 € provenant de certificats d'économie obtenus par la création de logements. Ce total peut sembler faible, mais des priorités avaient été fixées par SNL Union sur une opération particulière. Pour l'année 2014, aucune subvention n'a pu être libérée au profit de l'Essonne, alors que c'est le département qui produit le plus. Ne doutons pas que 2015 sera plus « généreuse » et permettra d'améliorer notre fonds de roulement.

En 2012, les subventions versées à SNL Prologues s'élevaient à 44 697,66 € et avaient été déduites de la collecte. En ajoutant les subventions 2013, le total représente la somme de 200 880,40 € qui correspondent essentiellement à des fonds collectés auprès des communes et des fondations. En 2014, il vous sera proposé de procéder à une régularisation entre les fonds associatifs et les réserves d'acquisition. Cela ne modifiera pas les fonds de roulement mais permettra que les réserves d'acquisition correspondent aux collectes des bénévoles.

Saluons et remercions l'ensemble de nos donateurs, petits et grands, tous sensibles à la problématique du mal-logement.

Assemblée Générale

Résolutions soumises à l'Assemblée

L'Assemblée Générale :

- approuve le rapport moral et d'activité
- approuve le rapport financier
- entérine l'affectation en fonds associatifs des subventions et dons suivants :

185 392,62 €	Mairies
420 898,00 €	Fondation Abbé Pierre
8 750,00 €	Fondations entreprises
615 121,62 €	
- entérine le remboursement à la Fondation Abbé Pierre de 101 937 € suite à l'annulation des opérations de Linas et de Crosne
- entérine la régularisation des subventions 2012 et 2013 versées à SNL Prologues dans le cadre de Baux A Réhabilitation pour un montant de 200 880,40 € par le crédit des Réserves d'Acquisition
- approuve le solde des Fonds Associatifs arrêté à :

solde au 31 décembre 2013 :	3 729 342,85 €
affectations 2014 :	+ 615 131,62 €
remboursement FAP 2014 :	- 101 937,00 €
régularisations BAR :	- 200 880,40 €
	4 041 657,07 €
- décide de l'affectation du résultat 2014 de + 276 659,57 € en :
 - **254 637,27 € en réserves d'acquisition.**
 - entérine le versement à SNL Prologues d'une subvention de 78 797,16 € constituée par le remboursement des fonds propres d'un même montant versés à SNL Prologues dans le cadre de l'opération envisagée à Crosne. Cette subvention servira à couvrir en partie les frais engagés pour 128 451,55 € sur deux opérations annulées à Crosne et Linas.
 - Les réserves d'acquisition sont ainsi portées à :

Solde après affectation de l'AG 2013 :	2 534 245,55 €
Régularisations BAR :	200 880,40 €
Subvention SNL Prologues :	- 78 797,16 €
Affectation :	254 637,27 €
	2 910 966,06 €
 - **22 022,30 € en report à nouveau.** Le report à nouveau, qui était de 5 245,79 € fin 2013, s'établira à **27 268,09 €**.

Nomination du Commissaire aux comptes et de son suppléant

Renouvellement du Conseil d'Administration

6 sièges sont à pourvoir. Chacun peut présenter sa candidature jusqu'à l'ouverture des opérations de vote. A ce jour,

- Françoise MANJARRES et Michel PEYRONNY, arrivés au terme de leur mandat, se représentent
- Françoise MAZET et Yves LE METAYER, observateurs, se présentent